

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 60 (1909)
Heft: 4

Artikel: Les études à l'école forestière fédérale
Autor: Blolley, H.-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

60^{me} ANNÉE

AVRIL 1909

N^o 4

Les études à l'Ecole forestière fédérale.

Ce n'est pas pour se prononcer sur le nouveau programme récemment publié et commenté dans le „Journal“ que l'auteur de ces lignes prend la plume. Il est vrai que les praticiens, et il en est, sont invités à se prononcer sur ce plan d'études; mais ils comprennent trop bien que leurs avis, tardivement demandés, ne vaudront que comme grêle après vendange pour introduire une discussion sans portée pratique.

Il faut aussi bien reconnaître que le plan d'études a la valeur d'un simple outil avec lequel on fera, comme le remarque très justement M. Muret (Journal forestier suisse, 1909, n^o 2) de l'ouvrage plus ou moins bon suivant qu'on s'en servira plus ou moins bien.

La possibilité de bien faire, et même de très bien faire, avec le nouveau programme existe. Mais si, par exemple, il arrivait que, tout en prévoyant 4 heures hebdomadaires d'exercices en „taxation et rendement“ on n'en fit pas plus que lorsque le plan n'en comportait que deux heures, cet enrichissement du plan d'études pourrait rester sans grandes conséquences. Ou bien s'il arrivait qu'en Zoologie générale le cours s'attardât sur les classes d'animaux inférieurs, il pourrait arriver qu'on sortît de l'Ecole sans avoir rien entendu des Vertébrés. Le programme n'est donc pas tout. Le programme nous intéresse moins que l'Ecole elle-même.

Parler d'elle n'est pas chose aisée. Si on ne trouve pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, on s'expose toujours à s'entendre dire que la critique est aisée tandis que l'art est difficile; que les choses qu'on suggère ou qu'on souhaite se font depuis longtemps. Ceux qui vivent loin de l'Ecole et n'ont plus que de rares contacts avec elle, ont aussi beaucoup de peine

à se documenter à son sujet. On peut toujours leur faire constater leur incompétence, leur reprocher de se former leur opinion sur de simples bruits.

Je sais tout cela. Cependant, au risque d'engager ici un débat à armes inégales et de me faire exécuter une seconde fois comme je l'ai été dans le n° 1 du présent Journal par M. le professeur et rédacteur Decoppet (qui le fit en douceur, je lui en sais gré), je tiens à risquer une réplique au sujet de deux des points qu'il a relevés, en passant, de mon rapport de Sarnen. Je les caractériserai brièvement et pour fixer les idées, par deux mots : conditions d'entrée, puis : préparation à l'Ecole.

En parlant des conditions d'entrée, j'ai surtout insisté sur la nécessité d'une plus complète possession des langues, au moins du français et de l'allemand. Si on veut que les cours soient suivis avec fruit lorsqu'ils ne sont pas donnés dans la langue maternelle des étudiants, si on veut que, plus tard, les relations si désirables entre éléments allemands et romands s'étendent ou au moins se conservent, il faut que les langues parlées par les professeurs soient possédées suffisamment par leurs auditeurs; il ne faut pas que ceux-là soient obsédés et gênés par le sentiment qu'ils ne sont pas compris par tous, ou se voient obligés de se traduire eux-mêmes. Je ne regrette pas d'avoir signalé cette faiblesse dont je sais que beaucoup d'étudiants ont pâti. M. Decoppet croit qu'il n'y a rien à faire pour y remédier. Mais il suffirait peut-être qu'on voulût bien signaler au haut de l'échelle ce manque, pour que les échelons inférieurs s'en préoccupent aussi, et, peut-être, pour que les candidats à l'Ecole forestière eux-mêmes, cherchent à combler ce déficit. S'ils étaient instruits des difficultés qu'ils vont rencontrer à Zurich ils songeraient à mieux utiliser le temps dont ils peuvent disposer entre la maturité et l'entrée en polytechnique.

Sur le point de la préparation dans l'Ecole elle-même, nous sommes avec M. le professeur en désaccord plus fondamental encore; et la question est plus importante et plus sérieuse. D'après mon honorable contradicteur il semble qu'on doive arriver à l'Ecole avec sa vocation toute faite, et soigneusement préparé à en poursuivre le développement. Je dirai librement que mon avis est tout autre et chercherai à le motiver.

Le mode d'enseignement actuel dans les degrés inférieur et moyen, s'adressant à la masse des individus, n'est pas nécessaire-

rement favorable à la manifestation des vocations, à celle de la vocation forestière en particulier. Il ne favorise pas les différenciations. Ils sont nombreux les jeunes gens qui hésitent au moment de ce qu'on appelle leur maturité, non pas qu'ils soient dépourvus de connaissances, d'aptitudes et d'aspirations, mais simplement parce que rien dans leur milieu ambiant ou dans leur vie passée ne les détermine impérieusement. Ils ne sont pas nuls ou indifférents quant à la vocation ; ils sont simplement libres.

Si la vocation n'est pas née avant l'Ecole, elle peut y naître. J'en sais des cas incontestables. M. Decoppet me permettra bien d'y voir quelquechose de très honorable pour l'Ecole.

Ce n'est qu'à mesure qu'il entre en contact avec la forêt, qu'il perçoit la complexité de son être, l'infinie variété des manifestations de la vie qui s'y produisent dans une auguste et colossale gestation, ses profondes et intimes attaches avec le plan général de la création, son importance comme facteur de la vie humaine et de la formation de la société, que le jeune homme est saisi par la vocation ; des lointains horizons qui se dévoilent à lui vient une voix qui lui dit : c'est ici le lieu de ton activité inlassable et désintéressée ; c'est ici que tu vas collaborer de toutes tes facultés au bien général. Et si l'acquiescement intérieur répond, ce sera le commencement d'une carrière utile et féconde que les difficultés ne rebuteront pas.

Ne serait-ce point la mission de l'Ecole, ouvrir et éclairer ces horizons ? Si la vocation ne devait pas naître sous l'influence de l'Ecole, ne serait-ce pas qu'il manquerait quelque chose ici ? ou bien, par contre, la mission de l'Ecole ne serait-elle pas alors d'empêcher que le jeune homme persiste dans sa méprise et de lui faire comprendre qu'il s'abuse ?

Mais en dehors de la vocation qui peut n'être pas claire encore au moment de la maturité, il y a certains points sur lesquels les étudiants entrent trop faibles à l'Ecole (ce dont elle n'est pas responsable) et sur lesquels ils restent trop faibles en en sortant, quoique porteurs du diplôme ; ici l'Ecole pourrait, semble-t-il, redresser davantage. Par exemple, on peut bien éprouver quelque surprise à voir certains jeunes forestiers traverser les six semestres de l'Ecole sans que leur faiblesse dans le calcul élémentaire ait eu l'occasion de se trahir jamais, ni le temps de se corriger. Il

est humain d'errer, et il ne s'agit nullement de prétendre à une infaillibilité que personne ne possède; mais d'indiquer, après avoir peut-être souffert soi-même de ces déficits, les points sur lesquels un mieux semble désirable et possible dans l'intérêt de la sylviculture suisse en général, et de chacun des agents en particulier.

Développer chez l'étudiant le *besoin* de méthode dans le travail quel qu'il soit; établir l'*habitude* du contrôle de soi-même et de ce qu'on fait; cela n'est pas indigne d'une Ecole supérieure; cela est plus sa fonction que celle des degrés précédents, parce qu'elle agit sur des personnalités plus conscientes.

M. le professeur Decoppet repasserait volontiers au stage une bonne part de la responsabilité de la formation du forestier. Gardons les proportions et le sens de la réalité. L'Ecole va avoir sept semestres; le stage reste à deux. L'Ecole est faite avant tout pour le forestier; le service forestier, dans lequel le stage s'accomplit, est fait pour la forêt. Là, c'est l'étudiant qui prend; ici, c'est l'agent qui est pris. Là, on forme le technicien; ici, on fait du technicien un agent. Les situations sont très différentes. La mission des uns ne peut pas décharger celle des autres.

H.-E. Biolley.



Les travaux de défense contre les avalanches, de la ligne du Gothard.

Traduction succincte d'un article publié dans la Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen,
par M. Burri, inspecteur forestier de la G.-B.

(Suite)

Les travaux de la correction complète ont pour but d'empêcher le glissement de la neige; ils se font donc dans le bassin de formation, ou dans les couloirs de l'avalanche et consistent en lignes de pieux et de bermes, parois protectrices, ponts à neige et murs. Voici quelques types de ces ouvrages.

1^o Lignes de pieux et de bermes.

Les pieux ou pilotes sont en bois rond ou refendu, d'une longueur de 1,6 à 2 m; ils sont enfoncés dans le sol, à une profondeur de 1,8 à 1 m, à une distance de 0,50 m, mesurée de milieu à